

Le discours définitionnel comme indice pour l'analyse de phraséologismes
Étude menée sur les *Curiositez françoises* (1640) d'A. Oudin

Les études portant sur la définition, tant sur ses aspects fonctionnels que théoriques, se sont multipliées ces dernières années. Pour autant, les travaux consacrés à la définition dans les dictionnaires anciens sont restés relativement peu nombreux (notons les excellents travaux de Quemada 1967 et de Petrequin 1999), tout comme ceux consacrés aux procédés définitoires appliqués aux phraséologismes (Rey 1973). Malgré l'anachronisme qu'il y aurait à parler de définition lexicographique au 17^e siècle, nous faisons l'hypothèse qu'Antoine Oudin, comme les rédacteurs de dictionnaires de cette époque, avait certainement une conception de son activité et des processus d'élaboration qu'il mettait en œuvre. B. Quemada (1967) souligne d'ailleurs que, dès les premiers répertoires du 17^e siècle, des procédés définitoires apparaissent. Ceux-ci semblent se différencier suivant les catégories grammaticales auxquelles ils sont appliqués. « Certains procédés s'attachent de façon préférentielle à telle division traditionnelle des parties du discours, en dépit des divergences dans la définition d'un même terme, et bien que l'impossibilité de concevoir une normalisation au niveau de l'ensemble de la catégorie soit entérinée » (1967 : 417). Forte de ce constat, nous considérons qu'étudier les procédés définitoires, c'est dire quelque chose sur l'aspect sémantique et le fonctionnement du signe en entrée.

Nous aimerions présenter, lors de notre intervention, les résultats de nos analyses du discours définitionnel dans les *Curiositez françoises* (1640) d'A. Oudin. Cette œuvre, véritable trésor lexicographique, comporte tant des unités simples que des unités phraséologiques. Nous centrerons notre communication sur ces dernières en mettant en évidence ce que le discours définitionnel nous enseigne sur l'unité complexe en entrée, son sens et son fonctionnement.

Plus précisément, nous aborderons trois grands points. Tout d'abord, nous analyserons la présentation matérielle du champ définitionnel. Celui-ci, qui a pour but de cerner le sens de la vedette, est introduit généralement par la copule latine *i.* mis pour *id est*. En l'absence de *i.*, la définition est introduite par une copule en français du type *c'est pour dire, cela se dit de, ...*

Nous verrons que l'emploi de présentateurs métalinguistiques est répandu au 17^e siècle. Ensuite, nous établirons une typologie précise des différents procédés définitoires, en distinguant les divers types de copule. Nous montrerons comment ceux-ci constituent de véritables indices dans l'étude de phraséologismes appartenant à un état de langue ancien, pour lequel les locuteurs compétents et les situations de contrôle/d'expérimentation font défaut. Le discours définitionnel constitue un critère, parmi d'autres, dans l'identification de séquences figées d'un état de langue ancien. Enfin, nous insisterons sur certains articles du dictionnaire qui ne possèdent pas de champ définitionnel à proprement parler mais uniquement un champ concernant l'emploi. Celui-ci est introduit par une copule du type, *on se sert de cela, cela se dit à* (à distinguer de la copule *cela se dit de*), *cela se dit quand*,... Nous montrerons comment cette remarque d'ordre métalexigraphique nous conduit à mener une analyse lexicologique plus générale invitant à considérer les unités polylexicales phrastiques de manière particulière et à faire l'hypothèse que celles-ci, tout comme les interjections, par leur autonomie discursive (elles ne peuvent jouer le rôle d'intégrant), possèdent un noyau sémantique particulier (cf. Bracops 2005).

Notre intervention veut donc articuler approches métalexigraphique et lexicologique (ou si l'on préfère, phraséologique), étude de cas concrets et théorie plus générale.

BIBLIOGRAPHIE

- BRACOPS, Martine. 2005. *Introduction à la pragmatique*. Bruxelles : de Boeck.
- ODIN, Antoine. 1640. *Curiositez françoises, pour supplément aux dictionnaires ou recueil de plusieurs belles propriétés, avec une infinité de proverbes et quolibets, pour l'explication de toutes sortes de livres*. Paris : Antoine de Sommaville. —id. Genève : Slatkine reprints 1993.
- PETREQUIN, Gilles. 2009. *Le 'Dictionnaire françois' de P. Richelet (Genève, 1679/1680) : étude de métalexigraphie historique*. Leuven ; Paris ; Walpole : Peeters, « Orbis/Supplementa ».
- QUEMADA, Bernard. 1967. *Les dictionnaires du français moderne 1539-1863. Étude sur leur histoire, leurs types et leurs méthodes*. Paris : Didier.
- REY, Alain. 1973. « La phraséologie et son image dans les dictionnaires de l'âge classique », *Mélanges à Paul Imbs. Travaux de linguistique et de littérature*, n°11/1, 97-107.
- REY-DEBOVE, Josette. 1971. *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*. La Haye/ Paris : Mouton.
- WOOLDRIDGE, Terence Russon. 1977. *Les débuts de la lexicographie française. Estienne, Nicot et le Thresor de la langue francoyse (1606)*. Toronto/Buffalo : University of Toronto.